



N° 7

Le 12 janvier 1993

**M^{ME} McDOUGALL COMMENTE LES POURPARLERS
SUR LA BOSNIE
ET ANNONCE DES MESURES POUR APPUYER
LES VICTIMES DU CONFLIT DANS L'EX-YOUGOSLAVIE**

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, s'est réjouie aujourd'hui des progrès apparemment réalisés aux pourparlers de paix sur la Bosnie-Herzégovine, tenus à Genève. Elle a invité toutes les parties yougoslaves, et en particulier les leaders de la communauté serbe de Bosnie, à accepter sans condition les éléments des arrangements constitutionnels proposés pour cette république par les médiateurs internationaux, MM. Lord Owen et Cyrus Vance.

«Les pourparlers de Genève offrent le meilleur espoir de paix, a déclaré M^{me} McDougall. J'incite toutes les parties concernées, et surtout les leaders serbes, à mettre fin à cette tragédie en acceptant sans retard les propositions concernant un nouvel arrangement constitutionnel pour la Bosnie-Herzégovine.»

M^{me} McDougall sera à Paris, le 13 janvier, où elle discutera de la situation en Yougoslavie et en Iraq avec d'autres ministres des Affaires étrangères, rassemblés pour la signature de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

Dans ses efforts permanents pour appuyer les victimes du conflit dans l'ex-Yougoslavie, la Ministre a mentionné qu'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada finance le détachement de neuf délégués de la Société canadienne de la Croix-Rouge auprès d'organismes internationaux de la Croix-Rouge, afin d'appuyer la prestation de soins médicaux et de secours d'urgence aux victimes dans la région. Cinq autres délégués canadiens recevront de nouvelles affectations dans les prochaines semaines.

Les Canadiens travaillent avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Croatie, en Serbie, en Hongrie et dans l'ex-république yougoslave de la Macédoine. Ils mettent leurs compétences à la disposition des régions identifiées par les organismes de secours.

Dans le cadre des efforts du Canada pour traduire devant la justice les auteurs de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, M^{me} McDougall a aussi annoncé la nomination d'un coordonnateur des renseignements chargé de recueillir l'information fournie par le public sur les infractions au droit humanitaire. Ces renseignements seront inclus dans les rapports que le Canada présentera au Secrétaire général des Nations Unies, et transmis à une Commission d'experts de l'ONU qui se penche sur les infractions au droit humanitaire dans la région. Le Canada a activement appuyé l'établissement d'un tribunal spécial qui entendrait les affaires liées au conflit.

Les personnes qui souhaitent divulguer des renseignements détaillés, avec preuve à l'appui, sur des infractions au droit humanitaire peuvent obtenir le formulaire nécessaire en écrivant au :

Coordonnateur des renseignements
160, rue Elgin
Main Plaza
C.P. 70090
Ottawa (Ontario)
K2P 2M3

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Pour obtenir la liste des Canadiens détachés auprès d'organisations internationales, vous pouvez communiquer avec :

M^{me} Yvette Diepenbrock
Agent d'information, Affaires publiques
Société canadienne de la Croix-Rouge
(613) 739-2263